



Politiques et enjeux de la PLATEFORME



Table des matières

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION - Mettre fin à la discrimination et rétablir l'égalité des droits pour tous	3
IMMIGRATION - Imposer un moratoire et déporter les clandestins.....	5
IDÉOLOGIE DU GENRE - Protéger les femmes et les enfants contre les préjudices.....	8
IDENTITÉ CANADIENNE - Mettre fin au multiculturalisme officiel et préserver les valeurs et la culture canadiennes.....	10
POLITIQUE ÉTRANGÈRE - Se concentrer sur la sécurité et la prospérité des Canadiens.....	12
RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE ET ENVIRONNEMENT - Rejeter l'alarmisme climatique et se concentrer sur des améliorations concrètes.....	14
FINANCES PUBLIQUES - Réduire la taille de l'État, équilibrer le budget, puis réduire les impôts	16
LOGEMENT - Refroidir un marché surchauffé.....	18
LÉGITIME DÉFENSE - Permettre aux victimes de crimes violents de se défendre.....	20
SANTÉ - Donner aux provinces les incitations pour réduire les listes d'attente et les coûts	22
ÉCONOMIE - Encourager l'investissement et la croissance de la productivité.....	24
ANCIENS COMBATTANTS - Épauler les hommes et les femmes qui se sont sacrifiés pour notre pays.....	26
PIPELINES - Permettre à notre industrie pétrolière et gazière de croître	28
ARMES À FEU - Respecter les propriétaires légitimes et cibler les criminels.....	30
PÉRÉQUATION - L'équité pour toutes les provinces	32
LIBERTÉ D'EXPRESSION - Protéger les Canadiens contre la censure et la discrimination.....	34
QUESTIONS AUTOCHTONES - Une nouvelle relation basée sur le respect mutuel.....	36
GESTION DE L'OFFRE - Rendre les oeufs, la volaille et les produits laitiers plus abordables.....	38
COMMERCE INTÉRIEUR - Éliminer les barrières au commerce interprovincial.....	40
AVORTEMENT - Rejoindre le monde civilisé	42
POLITIQUE COVID - Une approche rationnelle qui respecte nos droits et libertés.....	44

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ, INCLUSION

Mettre fin à la discrimination et rétablir l'égalité des droits pour tous

Enjeu

Les notions d'équité, diversité et inclusion (ÉDI) sont une mode idéologique d'extrême gauche importée des États-Unis et imposée à tous les secteurs de la société canadienne par le gouvernement libéral. Cette idéologie haineuse soutient que la culture dominante et l'ensemble de la structure institutionnelle des sociétés occidentales sont irrémédiablement racistes, colonialistes, sexistes, homophobes et transphobes.

Selon cette doctrine, la simple neutralité ou l'égalité de traitement des individus est insuffisante, car elle permet aux « préjugés inconscients » d'avoir encore une influence et d'entraîner de la discrimination et des résultats disparates. Ce désavantage systémique ne peut être surmonté qu'en prescrivant un traitement spécial pour les minorités.

Plus une personne peut démontrer qu'elle appartient à divers groupes défavorisés – par exemple, une lesbienne noire musulmane – plus elle devrait être favorisée par divers programmes. À l'inverse, il est acceptable – voire prescrit – de discriminer officiellement les hommes blancs, chrétiens et hétérosexuels qui ne s'identifient pas à un autre sexe ou genre.

L'article 15(1) de la *Charte des droits et libertés* stipule que la loi « s'applique également à tous, et tous ont droit à la même protection et au même bénéfice de la loi, indépendamment de toute discrimination ». L'article 15(2) nuance ceci en autorisant ce qu'on appelle la « discrimination positive », c'est-à-dire « les lois, programmes ou activités destinés à améliorer la situation d'individus ou de groupes défavorisés ».

Cependant, l'ÉDI va beaucoup plus loin que la simple tentative d'améliorer les conditions des personnes défavorisées, de supprimer les barrières injustes et d'offrir une égalité des chances. Elle crée des groupes légalement favorisés et des groupes qui peuvent être légalement discriminés sur la base

de l'ethnicité ou de la religion, de la couleur de peau, du sexe, de l'identification de genre et de l'orientation sexuelle. Ce faisant, elle contredit carrément l'article 15(1) de la *Charte*.

L'ÉDI est une idéologie foncièrement raciste, sexiste et discriminatoire qui divise les Canadiens en oppresseurs et en opprimés, crée des injustices flagrantes et sape la cohésion sociale. Sous le prétexte de promouvoir des objectifs qui paraissent nobles, elle fait exactement le contraire : elle impose une perspective uniforme d'extrême gauche et accorde injustement plus de droits à certains, tout en excluant d'autres personnes qui ne correspondent pas aux catégories officielles de victimes.

Faits

Le gouvernement libéral impose des programmes et des politiques d'ÉDI directement à la fonction publique et à toutes les institutions fédérales, y compris les Forces armées, ainsi qu'aux industries réglementées par le gouvernement fédéral. Pour obtenir des subventions, prêts, bourses, services ou contrats, le gouvernement oblige aussi indirectement toutes sortes d'institutions, d'organisations, d'associations et d'entreprises à adopter des politiques d'ÉDI.

Ces politiques n'imposent pas seulement la discrimination dans le processus d'embauche et dans la fourniture de divers services. Elles visent également à contrôler la parole et le comportement, et à imposer la conformité de la pensée sur les lieux de travail. Soit vous êtes activement « antiraciste » et soutenez les politiques d'ÉDI, soit vous êtes raciste. Selon les idéologues d'extrême gauche, le fait de refuser les principes d'ÉDI est en soi une preuve d'intolérance et devrait constituer un motif de sanction disciplinaire ou de licenciement.

Les sessions de « formation » à l'ÉDI (ou plus exactement les camps de rééducation) peuvent avoir des conséquences fatales. En 2021, Richard Bilkszto, un employé de longue date de la commission scolaire du district de Toronto, a été publiquement humilié devant ses collègues par une formatrice ÉDI au comportement agressif, Kike Ojo-Thompson, pour avoir remis en question son affirmation selon laquelle le Canada était une société plus raciste que les États-Unis. Le manque de soutien de la part de la commission scolaire et la détresse mentale intense que cette situation lui a causée l'ont conduit à se suicider deux ans plus tard.

La liberté académique, la rigueur intellectuelle et l'objectivité scientifique sont menacées par les politiques d'ÉDI dans les universités, car seuls les professeurs appartenant à des groupes favorisés et disposés à se plier à l'orthodoxie d'extrême gauche de l'ÉDI sont embauchés et peuvent recevoir des subventions de recherche fédérales.

L'idéologie ÉDI explique également divers programmes absurdes et coûteux, tels que la décision du gouvernement Trudeau d'obliger tous les lieux de travail fédéraux et réglementés par le gouvernement fédéral à distribuer gratuitement des tampons hygiéniques dans les salles de bains, y compris celles réservées aux hommes. Un autre de ces programmes est l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus), un type d'analyse désormais effectué sur toutes les lois, politiques, programmes et autres initiatives du gouvernement fédéral pour s'assurer qu'ils sont « adaptés, inclusifs et reflètent diverses expériences et réalités » qui vont « au-delà du genre et du sexe pour inclure la prise en compte de multiples facteurs identitaires comme l'âge, le statut économique, l'éducation, le genre, le sexe et l'orientation sexuelle, les considérations géographiques et linguistiques, la race et l'origine ethnique, la religion et la spiritualité ainsi que les personnes en situation de handicap ».

Notre plan

L'adhésion radicale aux principes de l'ÉDI sape l'un des fondements clés de la civilisation occidentale libérale : la méritocratie. Dans une société libre où tous sont égaux devant la loi, la compétence, le besoin et d'autres critères objectifs équitables pour tous doivent être les seuls utilisés par l'État et d'autres institutions dans leurs relations avec les citoyens. Il est temps de rétablir l'égalité des droits pour tous.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Abolira tous les programmes et politiques d'ÉDI dans la fonction publique et dans les institutions fédérales telles que les forces armées, ainsi que ceux qui s'appliquent aux industries réglementées par le gouvernement fédéral.
- Interdira les sessions de formation à l'ÉDI dans toutes les institutions fédérales.
- Supprimera toutes les clauses d'ÉDI imposées aux institutions, organisations, associations et entreprises comme condition pour obtenir des subventions, prêts, bourses, services ou contrats fédéraux.
- Cessera de financer les groupes qui promeuvent l'idéologie de l'ÉDI.
- Dans toutes les procédures judiciaires, interprétera étroitement l'article 15(2) de la *Charte des droits et libertés* de manière à proscrire toute forme de discrimination.
- Soutiendra les Canadiens qui sont victimes de discrimination, de harcèlement, de diffamation ou de préjudice de quelque manière que ce soit de la part d'organisations qui imposent des programmes et des politiques d'ÉDI.

(Mis à jour en décembre 2024)

IMMIGRATION

Imposer un moratoire
et déporter les
clandestins

Enjeu

L'objectif premier de la politique d'immigration du Canada devrait être d'apporter des avantages économiques aux Canadiens et au Canada dans son ensemble. Elle ne devrait pas être utilisée pour modifier de force le caractère culturel et le tissu social de notre pays. Et elle ne devrait pas imposer aux Canadiens un fardeau financier excessif dans la poursuite d'objectifs humanitaires.

Les libéraux et les conservateurs ont toutefois appuyé une augmentation irresponsable et insoutenable des seuils annuels d'immigration, ce qui a mené à une explosion de problèmes sociaux, économiques et culturels. Ils se servent de l'immigration de masse comme un outil politique pour acheter des votes au sein des communautés immigrantes.

Faits

En 2023, la population du Canada a connu son taux de croissance le plus élevé depuis 1957. La quasi-totalité de cette croissance (98 %) est due à la migration internationale, tandis que seule une petite partie (2 %) provient des enfants nés de parents Canadiens. Le Canada est le pays du monde occidental qui connaît la croissance la plus rapide. Les Canadiens

de naissance sont remplacés par des immigrants.

Aux 472 000 immigrants (ou résidents permanents) s'est ajoutée une augmentation nette de 805 000 résidents non permanents, c'est-à-dire les travailleurs étrangers temporaires, les étudiants étrangers et les demandeurs d'asile. Le Canada a donc ouvert ses portes à près de 1,3 million d'étrangers. Cela représente la totalité de la population de la Saskatchewan. On estime que près de 2,7 millions de résidents non permanents vivaient au Canada en janvier 2024.

Les arguments couramment utilisés en faveur de niveaux d'immigration plus élevés sont erronés. Par exemple, on dit que nous avons besoin de plus d'immigrants parce que notre population vieillit. Or, l'augmentation du nombre d'immigrants ne peut pas résoudre ce problème. Les immigrants sont en moyenne un peu plus jeunes que les Canadiens, mais pas suffisamment pour avoir un impact notable sur le taux de vieillissement.

L'immigration ne peut pas non plus à elle seule résoudre les pénuries de main-d'œuvre qui affectent certains secteurs de l'économie. Les immigrants ne sont

pas seulement des travailleurs mais aussi des consommateurs de biens et de services, ce qui crée une demande de main-d'oeuvre dans d'autres secteurs et ne fait que déplacer le problème. Cela explique pourquoi nous avons encore des pénuries de main-d'oeuvre dans certains secteurs alors que le Canada connaît depuis plusieurs années l'un des taux d'immigration les plus élevés au monde.

L'immigration de masse explique en partie pourquoi les salaires et la productivité stagnent au Canada, dans la mesure où les employeurs privilégient la main-d'oeuvre immigrée bon marché au détriment de l'investissement en capital et de l'automatisation. Cela rend notre économie moins productive et freine la croissance du PIB par habitant. La tarte économique grossit, mais pas aussi vite que l'augmentation de notre population. Nous recevons tous une part plus petite. Chacun s'appauvrit.

Les Canadiens jeunes ou semi-retraités à la recherche d'un emploi à temps partiel sont également évincés du marché du travail en raison de la concurrence déloyale d'une main-d'oeuvre étrangère bon marché.

L'immigration de masse coûte cher au gouvernement et aux contribuables. Les immigrants ont généralement des salaires inférieurs à ceux des non-immigrants.

Ils paient en moyenne deux fois moins d'impôts sur le revenu que les autres Canadiens, mais consomment autant de services publics.

L'immigration de masse accroît la pression sur notre système de santé, nos programmes sociaux et nos infrastructures. Elle est la principale cause de la crise du logement, la demande dépassant largement notre capacité à construire de nouveaux logements (voir la politique sur le logement). En outre, les prix élevés des logements sont l'une des principales raisons pour lesquelles les jeunes couples ne peuvent pas se permettre de fonder une famille et n'ont pas d'enfants. L'effondrement du taux de natalité est ensuite utilisé pour justifier l'arrivée d'un plus grand nombre d'immigrants.

Enfin, l'immigration de masse n'enrichit pas notre culture et ne rend pas notre société plus forte. Au contraire, elle encourage les immigrants à vivre dans des ghettos ethniques et empêche leur bonne intégration dans notre société et notre culture. Elle apporte des conflits étrangers ainsi que des valeurs et attitudes incompatibles avec les nôtres. Elle diminue notre sentiment de confiance et de sécurité. Elle mine notre cohésion sociale et notre identité nationale (voir la politique sur l'identité canadienne).



Notre plan

La politique d'immigration du Canada ne profitera aux Canadiens que si nous accueillons le bon type et le bon nombre d'immigrants et de résidents non permanents. Elle devrait prioriser nos intérêts économiques et être calibrée de manière à ne pas mettre en péril les valeurs canadiennes et le maintien de notre identité nationale.

Un gouvernement du Parti populaire :

- Imposera un moratoire sur les nouveaux résidents permanents pendant autant d'années que nécessaire, jusqu'à ce que la crise du logement se soit résorbée (voir la politique sur l'identité canadienne), que l'impact économique négatif de l'immigration de masse ait été neutralisé, et que le processus de désintégration sociale et culturelle dû à l'immigration de masse ait été inversé; par la suite, réduira considérablement le nombre total d'immigrants et de réfugiés que nous acceptons chaque année à entre 100 000 et 150 000, selon les circonstances économiques et autres.
- Réformera le système de points et les programmes associés pour accepter une proportion plus importante d'immigrants économiques possédant les compétences voulues dans des secteurs à haute valeur ajoutée, tout en réduisant considérablement le nombre d'immigrants acceptés dans le cadre du programme de regroupement familial, y compris en abolissant le programme pour les parents et grands-parents.
- Augmentera les ressources du SCRS, de la GRC et du ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté afin de vérifier rigoureusement les antécédents de tous les immigrants et de leur faire passer des entrevues en personne pour évaluer dans quelle mesure ils partagent les valeurs et normes canadiennes (voir la politique sur l'identité canadienne).
- Déportera les travailleurs temporaires étrangers, les étudiants étrangers, les demandeurs d'asile et les visiteurs qui restent au Canada après l'expiration de leur visa ou le rejet de leur demande de résidence permanente ou de statut de réfugié; déportera les résidents permanents qui ont obtenu leur statut sur la base de fausses déclarations ou qui ont commis des crimes.
- Réduira considérablement le nombre de travailleurs étrangers temporaires et s'assurera qu'ils occupent des postes réellement temporaires, tels que des emplois agricoles saisonniers, et ne fasse pas concurrence aux travailleurs canadiens; et réduira considérablement le nombre de visas accordés à des étudiants étrangers en plus d'éliminer la possibilité d'obtenir des permis de travail, sauf pour le travail universitaire sur les campus.
- Acceptera moins de réfugiés et donnera la priorité aux réfugiés appartenant à des groupes persécutés qui n'ont nulle part où aller dans les pays voisins; et rejettera automatiquement les fausses demandes d'asile des visiteurs, des travailleurs étrangers et des étudiants étrangers qui cherchent un moyen de rester au Canada.
- Modifiera la loi pour rendre illégal le tourisme de naissance et cesser d'accorder la citoyenneté canadienne aux bébés nés au Canada de parents étrangers.
- Retirera le Canada du Pacte mondial pour les migrations des Nations Unies, signé par le gouvernement libéral en 2018, qui vise à faciliter la migration de millions de personnes au Canada et dans d'autres démocraties occidentales.

(Mis à jour en décembre 2024)

IDÉOLOGIE DU GENRE

Protéger les femmes et les enfants contre les préjudices

Enjeu

Avec le soutien actif de tous les partis de l'establishment, des militants wokes radicaux tentent depuis des années d'imposer l'idéologie du genre et de transformer la société de manière à restreindre les libertés de tout le monde. Cette idéologie toxique, qui contredit les réalités biologiques fondamentales, s'avère particulièrement néfaste pour les femmes et les enfants.

Elle enseigne aux enfants que leur sexe est déterminé par des stéréotypes. Et s'ils ne se comportent pas en accord avec les rôles masculins ou féminins traditionnels, on les encourage à croire qu'ils sont peut-être nés dans le mauvais corps. Les enfants ne naissent jamais dans le mauvais corps. Il faut apprendre aux enfants à s'accepter, et non à chercher des solutions dans les médicaments et les procédures médicales.

Le projet de loi C-16, adopté par le gouvernement libéral en 2016, a reconnu l'auto-identification de genre et ouvert la voie à la parole contrainte. Depuis lors, des entreprises et organismes gouvernementaux ont interdit l'utilisation de mots tels que « femme » et « mère » en faveur de « personne ayant des menstruations » et « personne qui accouche ».

Les droits et la sécurité des femmes sont bafoués pour satisfaire les hommes qui prétendent être de l'autre sexe. Les femmes sont confrontées à des hommes dans les vestiaires et les salles de bains. Des criminels mâles violents qui s'identifient comme des femmes sont incarcérés dans des prisons pour femmes. Les femmes doivent rivaliser injustement avec les hommes dans les sports.

Les modes culturelles telles que les heures du conte des drag queens font la promotion de cette idéologie auprès des enfants et donnent l'impression qu'il est normal de s'identifier à l'autre sexe ou à différents genres inventés.

Le projet de loi C-4, adopté à l'unanimité par tous les partis de la Chambre des communes en 2021, criminalise les parents et les thérapeutes qui essaient d'aider les mineurs souffrant de dysphorie de genre à s'accepter comme ils sont. En fait, la loi interdit la « thérapie de conversion » dans un sens, mais l'autorise dans l'autre. Il est illégal de traiter des enfants pour un trouble mental, mais il est légal de les encourager à suivre une « thérapie d'affirmation du genre » et à mutiler leur corps.

Faits

La plupart des garçons et des filles souffrant de dysphorie de genre règlent graduellement ce problème en vieillissant. Beaucoup souffrent d'autres troubles mentaux tels que l'autisme, ou sont sous l'influence temporaire d'un phénomène de contagion sociale. La prise de bloqueurs de puberté à un jeune âge transformera leur corps et les stérilisera à vie, alors qu'ils sont trop jeunes pour évaluer l'impact d'une décision aussi capitale.

La chirurgie de changement de sexe consiste à reconstruire les organes génitaux en utilisant de la peau et des muscles provenant d'autres parties du corps. Ces opérations invasives entraînent de nombreuses complications et nécessitent des traitements pendant toute une vie. De plus en plus de personnes transgenres qui ont subi de telles opérations finissent par le regretter et veulent « détransitionner », mais il est tragiquement trop tard.

Le transfert dans des prisons pour femmes de détenus masculins qui s'identifient comme des femmes est une pratique courante au Canada depuis qu'elle a été introduite par le gouvernement Trudeau en 2018. Des criminels ayant des antécédents d'abus sexuels à l'encontre de femmes ont ainsi été logés aux côtés de détenues, et plusieurs cas de comportements violents ont été rapportés dans les médias.

Notre plan

Les Canadiens qui croient qu'il n'existe que deux sexes immuables ne doivent pas être contraints d'adapter leur langage et leur comportement à l'idéologie du genre. En particulier, les femmes et les enfants doivent être protégés de ses conséquences néfastes. La normalisation de l'idéologie du genre, en particulier chez les jeunes, aura un impact catastrophique sur toute une génération si nous ne changeons pas rapidement de cap.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Modifiera le Code criminel pour interdire l'utilisation de bloqueurs de puberté, d'hormones du sexe opposé et toute forme de mutilation corporelle sur les mineurs dans le but de « transitionner » vers un autre sexe. En outre, toute personne encourageant des mineurs à effectuer une « transition » sera tenue pour criminellement responsable d'avoir tenté de leur causer des sévices.
- Supprimera l'interdiction d'aider les mineurs souffrant de dysphorie de genre à accepter leur corps qui a été imposée par le projet de loi C-4 sur les « thérapies de conversion ».
- Cessera de financer tout organisme qui fait la promotion de l'idéologie du genre.
- Appliquera strictement l'article 163.1(1)(b) du Code criminel afin de retirer les contenus pornographiques inappropriés des écoles et des bibliothèques.
- Protégera les espaces réservés aux femmes – prisons, refuges, salles de bains et vestiaires – contre l'intrusion des hommes biologiques.
- Interdira aux hommes biologiques de participer aux sports féminins réglementés et financés par le gouvernement fédéral.
- Abolira les programmes fédéraux de financement des opérations de changement de sexe pour les fonctionnaires et les prisonniers.
- Abrogera la loi C-16, qui a ajouté l'auto-identification de genre comme motif de protection contre la discrimination.

(Novembre 2024)



IDENTITÉ CANADIENNE

**Mettre fin au
multiculturalisme officiel
et préserver les valeurs
et la culture canadiennes**

Enjeu

Une nation doit être basée sur un sentiment d'appartenance, de participation à un projet national commun et de partage des mêmes valeurs. Ce n'est que lorsque ces sentiments sont largement partagés que nous pouvons développer la confiance et la compréhension commune nécessaires au fonctionnement de notre société et de nos institutions.

Dans le passé, les immigrants qui sont venus au Canada se sont graduellement intégrés à notre société. Ils ont bien sûr gardé certains aspects de la culture de leur pays d'origine. Ils sont devenus canadiens, mais avec une saveur distincte. C'est un type de multiculturalisme qui enrichit notre société.

Cependant, au cours des dernières décennies, le gouvernement du Canada a adopté une politique de multiculturalisme officiel qui encourage les immigrants à conserver les valeurs et la culture qu'ils ont laissées au lieu de s'intégrer à la société canadienne et d'adopter les valeurs et la culture canadiennes.

Avec son culte de la diversité, Justin Trudeau a poussé cette idéologie encore plus loin vers une forme de multiculturalisme extrême. Il a décrit le Canada comme le premier État post-national, sans identité qui lui est propre.

Dans une société libre, les immigrants ont le droit de choyer et de préserver leur héritage culturel. Toutefois, cela ne signifie pas que nous ayons une quelconque obligation de les aider à le préserver, avec les

programmes gouvernementaux et l'argent des contribuables. La grande majorité des Canadiens s'attendent à juste titre à ce qu'ils connaissent notre histoire et notre culture, maîtrisent l'une de nos langues officielles et adoptent des valeurs canadiennes largement partagées.

Faits

Le Canada est et a toujours été un pays diversifié. Notre pays comprend les Premières nations et les Inuits, deux langues officielles, une population multiethnique et des cultures régionales très différentes. La culture de la Nouvelle-Écosse est très différente de celle du Québec, de l'Alberta ou du Nunavut. Toutes ces cultures sont intrinsèquement canadiennes. Elles se sont développées au Canada. Elles n'existent nulle part ailleurs dans le monde. Elles méritent d'être préservées.

Nos valeurs distinctes sont celles de la civilisation occidentale contemporaine. Elles incluent : la démocratie; les droits et libertés individuels, y compris la liberté religieuse et la liberté de critiquer la religion; l'égalité entre hommes et femmes, l'égalité de traitement de tous les citoyens sans distinction d'appartenance ethnique, de religion ou d'orientation sexuelle, la primauté du droit, la séparation de l'État et de la religion, la tolérance et le pluralisme, et la loyauté envers la société dans son ensemble plutôt qu'envers son clan ou sa tribu.

Notre plan

Le multiculturalisme officiel repose sur l'idée qu'il n'existe pas de société canadienne unifiée ni d'identité canadienne distincte auxquelles s'intégrer, et que nous ne sommes qu'une collection de tribus ethniques et religieuses vivant côte à côte. Mais si nous voulons garder notre pays uni et assurer la cohésion sociale, nous devons nous concentrer sur ce qui nous unit en tant que Canadiens et non sur ce qui nous divise.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Abrogera la *Loi sur le multiculturalisme* et supprimera tout financement destiné à promouvoir le multiculturalisme. Il mettra plutôt l'accent sur l'intégration des immigrants dans la société canadienne.
- Imposera un moratoire sur les nouveaux résidents permanents pendant autant d'années que nécessaire, jusqu'à ce que la crise du logement se soit résorbée, que l'impact économique négatif de l'immigration de masse ait été neutralisé, et que le processus de désintégration sociale et culturelle dû à l'immigration de masse ait été inversé;
- par la suite, réduira considérablement le nombre total d'immigrants et de réfugiés que nous acceptons chaque année à entre 100 000 et 150 000, selon les circonstances économiques et autres (voir la politique sur l'immigration).
- Veillera à ce que chaque personne souhaitant immigrer au Canada passe une entrevue en personne et réponde à une série de questions spécifiques afin d'évaluer dans quelle mesure elle partage les valeurs et normes canadiennes.

(Mis à jour en mars 2025)



POLITIQUE ÉTRANGÈRE

**Se concentrer sur la
sécurité et la prospérité
des Canadiens**

Enjeu

La seule priorité du gouvernement du Canada sur la scène internationale devrait être de gérer nos relations avec les autres pays afin de protéger et de promouvoir les intérêts des Canadiens. Malheureusement, ce n'est pas ce qui se passe.

La tendance est de plus en plus à diluer la souveraineté nationale et à favoriser une coordination internationale accrue des politiques, ainsi que la redistribution de la richesse des pays riches vers les pays pauvres, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies. Cette vision mondialiste, formulée dans les 17 Objectifs de développement durable de l'ONU, a été fortement promue au Canada par Justin Trudeau, qui croit que nous sommes un « État post-national » sans « identité fondamentale ».

Pendant ce temps, alors que notre dette nationale continue d'augmenter, le gouvernement libéral dépense des milliards de dollars chaque année dans d'autres pays pour régler les problèmes sociaux et économiques, diffuser son idéologie woke et lutter contre le soi-disant changement climatique. Il a également gaspillé 20 milliards \$ en armements et en aide financière pour soutenir le gouvernement corrompu de Zelensky pendant les trois premières années de la guerre en Ukraine, une guerre par procuration entre les néoconservateurs américains et la Russie qui ne nous concerne pas.

Faits

Au cours des dernières années, le Canada a signé de nombreux traités, accords et pactes de l'ONU portant sur des questions allant du réchauffement planétaire à la migration et au développement durable, qui nous lient au programme mondialiste. L'ONU est une organisation dysfonctionnelle dans laquelle les pays non démocratiques, en raison de leur grand nombre, ont le plus d'influence. Cela conduit à des situations ridicules. Par exemple, plusieurs des États membres du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies figurent parmi ceux qui violent le plus les droits de la personne au monde. Le Canada, qui n'est qu'une voix sur près de 200, n'a aucun intérêt à voir l'ONU devenir un quasi gouvernement mondial plus puissant.

Il n'y a pas d'argument moral ou fondé sur l'efficacité économique convaincant pour soutenir l'aide au développement. Les pays qui restent pauvres sont ceux où les gouvernements répriment encore l'initiative privée. Jusqu'à ce qu'ils libéralisent leur économie et libèrent leurs citoyens, aucune aide au développement ne résoudra leurs problèmes. Au contraire, cela crée un cycle de dépendance et aide souvent ces gouvernements autoritaires à rester au pouvoir.

Les sanctions économiques contre la Russie ont été une gaffe géopolitique de la part

de l'Occident et se sont retournées contre nous. Elles ont déstabilisé l'économie mondiale et ont poussé les Russes dans les bras des Chinois. Il n'y a aucune raison de traiter la Russie comme notre ennemi. La guerre n'a pas commencé avec l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022, mais lorsque les néoconservateurs américains et leurs alliés à Ottawa et dans les capitales européennes ont orchestré le changement de régime en Ukraine en 2014. Elle aurait pu être évitée si l'OTAN n'avait pas

essayé d'encercler la Russie et avait donné à Poutine des garanties que l'Ukraine n'en deviendrait jamais membre.

Les libéraux et les conservateurs sont tous deux en faveur d'une plus grande participation à cette guerre et du massacre inutile de centaines de milliers d'autres Ukrainiens et Russes. Pierre Poilievre a dit que la contribution du Canada n'était pas suffisante et qu'il aurait envoyé encore plus d'argent et d'armes en Ukraine.

Notre plan

Le Canada a besoin d'une politique étrangère fondée sur le bon sens et axée sur la sécurité et la prospérité des Canadiens, et non d'une approche idéologique mettant en péril nos intérêts.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Continuera de travailler en étroite collaboration avec nos alliés pour maintenir un ordre international pacifique, sans se mêler de conflits étrangers, comme la guerre en Ukraine, à moins d'avoir un intérêt stratégique crucial à le faire.
- Donnera la priorité aux relations avec notre principal partenaire commercial et de défense, les États-Unis d'Amérique, afin d'assurer notre prospérité et notre sécurité, tout en diversifiant nos relations commerciales afin d'être moins dépendants du marché américain.
- Se retirera de toutes les ententes et organisations sous l'égide de l'ONU qui menacent notre souveraineté, y compris les Objectifs de développement durable, le Pacte mondial sur les migrations, l'Accord de Paris sur les changements climatiques et l'Organisation mondiale de la santé, et réduira à un strict minimum notre présence dans les institutions de l'ONU.
- Économisera des milliards de dollars en supprimant l'aide internationale au développement et concentrera l'aide internationale canadienne exclusivement sur l'action humanitaire d'urgence dans des cas tels que les conflits et les catastrophes naturelles.

(Mis à jour en mars 2025)



RÉCHAUFFEMENT PLANÉTAIRE ET ENVIRONNEMENT

Rejeter l'alarmisme
climatique et se concentrer sur
des améliorations concrètes

Enjeu

Le gouvernement libéral a dépensé des milliards de dollars ici et à l'étranger pour lutter contre le réchauffement planétaire – que l'on appelle maintenant officiellement « changement climatique » pour inclure n'importe quel événement météorologique naturel et son contraire.

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre, il a imposé des taxes et d'innombrables règlements, il subventionne des « technologies vertes » inefficaces et coûteuses, et a bloqué le développement des ressources pétrolières et gazières essentielles à notre prospérité.

Il est indéniable que le climat planétaire a toujours changé et continuera de changer. Jusqu'à il y a douze mille ans, une grande partie du Canada était recouverte de glace, et c'est grâce au changement climatique naturel que nous pouvons aujourd'hui vivre ici.

Il n'existe cependant aucun consensus scientifique sur la théorie selon laquelle le CO₂ produit par l'activité humaine est la cause d'un réchauffement planétaire dangereux ou le sera dans l'avenir, et que le monde est confronté à des catastrophes environnementales si ces émissions ne sont pas réduites de manière draconienne. De nombreux scientifiques renommés continuent de contester cette théorie.

Le débat politique sur le réchauffement n'est plus fondé sur la science. Il a été détourné par les partisans d'un gouvernement interventionniste qui utilisent des techniques de propagande grossières pour imposer leurs vues. Ils ridiculisent et harcèlent publiquement quiconque exprime des doutes à ce

sujet. Ils exagèrent les faits afin d'effrayer les gens. Ils imposent même un lavage de cerveau aux jeunes dans les écoles, dont beaucoup souffrent maintenant d'« éco-anxiété », et croient que la planète est condamnée et qu'ils n'ont pas d'avenir.

Faits

L'alarmisme climatique est basé sur des modèles imparfaits qui n'ont jamais réussi à prédire correctement l'avenir. Aucune des prédictions cataclysmiques faites depuis les années 1970 ne s'est réalisée. Pas de nouvelle ère glaciaire. Pas de réchauffement constant en relation directe avec l'augmentation des niveaux de CO₂. Pas de disparition des calottes polaires. Pas de hausse exceptionnelle du niveau des océans. Aucune augmentation anormale des événements météorologiques catastrophiques. Pas d'effondrement de l'agriculture ni de famine généralisée.

En fait, le CO₂ est bénéfique pour l'agriculture et il y a récemment eu un « verdissement » notable du monde en partie grâce à des niveaux plus élevés. Malgré ce que prétend la propagande sur le réchauffement, le CO₂ n'est pas un polluant. C'est un ingrédient essentiel à la vie sur Terre et nécessaire à la croissance des plantes.

Selon l'ex-ministre libéral de l'Environnement, Steven Guilbeault, le gouvernement Trudeau a déployé une centaine de mesures différentes pour lutter contre les changements climatiques. Bien que le nouveau gouvernement Carney ait suspendu la perception de la taxe sur le carbone, les libéraux prévoient

ajouter d'autres taxes, programmes et règlements pour la remplacer.

Pierre Poilievre fait campagne depuis des années contre la taxe sur le carbone, mais il a confirmé qu'il ne propose pas de se retirer de l'accord de Paris sur le climat. Il n'a jamais expliqué comment il respecterait les obligations du Canada en vertu de cet accord pour atteindre nos objectifs de réduction des émissions de carbone, mis à part de vagues promesses de promouvoir les technologies vertes et le captage du carbone. Il n'a jamais dit non plus qu'il abrogerait les 100 autres mesures adoptées par le gouvernement libéral. Les libéraux et les conservateurs ont des approches semblables en ce qui concerne le changement climatique.

Il est illogique pour le gouvernement de prétendre se préoccuper des émissions de CO₂ et de l'environnement alors qu'il prévoit d'accueillir des millions d'immigrants, de résidents non permanents et de réfugiés au Canada au cours des prochaines années. Ces personnes originaires de pays plus pauvres que le Canada utiliseront plus d'énergie, consommeront plus de biens et auront besoin de plus d'espace pour des maisons construites dans des villes qui s'étalent sur des terres précédemment utilisées pour l'agriculture ou laissées à l'état naturel. Une population plus nombreuse a inévitablement un impact plus important sur l'environnement.

Notre plan

Compte tenu des incertitudes entourant les fondements scientifiques du réchauffement et des coûts énormes certains des mesures conçues pour le combattre, il n'y a aucune raison impérieuse de compromettre notre prospérité en augmentant l'intervention gouvernementale sur ce plan.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Se retirera de l'Accord de Paris sur le climat, abandonnera les objectifs irréalistes de réduction des émissions de gaz à effet de serre et cessera d'envoyer des milliards de dollars aux pays en développement pour les aider à réduire leurs émissions.
- Abolira les taxes, règlements, subventions et programmes adoptés par le gouvernement libéral pour lutter contre les soi-disant changements climatiques, et investira plutôt dans des stratégies d'adaptation afin de protéger les Canadiens contre les catastrophes naturelles comme les inondations et les feux de forêt.
- Priorisera la mise en œuvre de solutions pratiques pour rendre l'air, l'eau et les sols plus propres au Canada, y compris en s'assurant que les communautés éloignées des Premières Nations aient accès à de l'eau potable.
- Imposera un moratoire sur les nouveaux résidents permanents pendant autant d'années que nécessaire, jusqu'à ce que la crise du logement se soit résorbée, que l'impact économique négatif de l'immigration de masse ait été neutralisé, et que le processus de désintégration sociale et culturelle dû à l'immigration de masse ait été inversé; par la suite, réduira considérablement le nombre total d'immigrants et de réfugiés que nous acceptons chaque année à entre 100 000 et 150 000, selon les circonstances économiques et autres (voir la politique sur l'immigration).

(Mis à jour en mars 2025)



FINANCES PUBLIQUES

Réduire la taille de l'État,
équilibrer le budget,
puis réduire les impôts

Enjeu

Les finances publiques du Canada sont dans un état désastreux. Sous les libéraux de Trudeau, les dépenses, les déficits et la dette nationale ont explosé. Justin Trudeau a exploité la crise de la covid pour créer toute une série de nouveaux programmes coûteux dans des champs de compétence des provinces tels que les garderies, les médicaments et les soins dentaires. Les conservateurs, le NPD, le Bloc et les verts ont tous soutenu les dépenses massives des libéraux pour la covid et aucun d'entre eux ne s'est engagé à réduire la taille de l'État.

C'est totalement irresponsable. En raison de ce gaspillage budgétaire, l'inflation a atteint son niveau le plus élevé depuis les années 1970 et le pouvoir d'achat des ménages canadiens a chuté rapidement. Lorsqu'une autre récession frappera, le gouvernement fédéral se trouvera dans une situation financière précaire et pourrait perdre le contrôle de ses finances. En outre, aucune réduction générale du fardeau fiscal ne sera possible alors que notre gouvernement continue de dépenser de plus en plus pour tout, de payer de nouveaux programmes avec de l'argent emprunté et que notre dette nationale continue d'augmenter à un rythme insoutenable.

Faits

Le gouvernement libéral a enregistré des déficits massifs de plusieurs centaines de milliards de dollars au cours des années de

pandémie, et notre dette nationale a plus que doublé pour atteindre le niveau record de 1,324 billion de dollars (ou 1324 milliards de dollars) en 2025-26. Ces déficits ont été financés par de l'argent imprimé par la Banque du Canada, ce qui, comme on pouvait s'y attendre, a alimenté l'inflation et forcé la Banque à augmenter ses taux d'intérêt. Au lieu de payer pour ces déficits directement avec des impôts, les Canadiens les paient indirectement avec des prix plus élevés sur tous les biens et services ainsi que des paiements d'intérêts plus élevés pour les hypothèques.

Même si les dépenses exceptionnelles des années de pandémie sont terminées, les dépenses ne sont pas redescendues à leur niveau d'avant. Les libéraux ont augmenté de façon permanente la taille du gouvernement fédéral. La Mise à jour budgétaire de l'automne 2024 prévoit des déficits pour les cinq prochaines années. Il est très probable que ces déficits seront encore plus élevés en raison de l'incertitude causée par la menace d'une guerre commerciale avec les États-Unis et d'une récession qui pointe à l'horizon. Même si le vieillissement de la population canadienne continuera à peser sur les finances publiques, les libéraux ne mettent pas un seul dollar de côté pour les mauvais jours, mais continuent de dépenser sans compter comme si demain n'existait pas.

Le nombre de fonctionnaires a explosé sous le gouvernement Trudeau. Selon le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, la fonction publique fédérale comptait 367 772 employés en

2024, une augmentation de 43 % par rapport à 257 034 en 2015.

Pierre Poilievre a voté en faveur des dépenses massives des libéraux durant la pandémie et a refusé de condamner leurs nouveaux programmes inconstitutionnels qui empiètent sur les compétences des

provinces. Il a seulement dit qu'il couperait un dollar quelque part pour chaque dollar de nouvelles dépenses, ce qui signifie qu'un gouvernement conservateur dirigé par Poilievre maintiendra les dépenses globales au même niveau et ne réduira pas la taille du gouvernement. Il n'offre rien de substantiellement différent des libéraux.

Notre plan

Les déficits et les dettes ne sont rien de plus que des impôts différés que devront payer nos enfants et petits-enfants. Au lieu d'acheter des votes avec de l'argent emprunté, un gouvernement responsable devrait réduire les dépenses, équilibrer le budget le plus rapidement possible, puis baisser les impôts de manière prudente afin de remettre de l'argent dans les poches des Canadiens.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Créera un nouveau ministère de la réduction de la taille de l'État qui examinera systématiquement tous les programmes dans le but d'abolir les programmes idéologiquement orientés qui font la promotion du wokisme, les programmes dont l'objectif principal est d'acheter des votes, les programmes désuets et inefficaces qui ne servent plus à un but clair, etc. Éliminera des emplois du secteur public en conséquence.
- Se débarrassera du déficit et équilibrera le budget dans l'année qui suit la prise de pouvoir. Des dizaines de milliards de dollars d'économies peuvent être réalisées rapidement en éliminant ou en réduisant considérablement les budgets de grands programmes et organismes comme les subventions aux entreprises, l'aide étrangère, l'aide à l'Ukraine, les programmes sur les changements climatiques, CBC/Radio-Canada et le soutien financier aux médias. les paiements de péréquation, les agences de développement régional, la Banque de l'infrastructure du Canada, le Fonds stratégique pour l'innovation, etc.
- Abolira les nouveaux programmes fédéraux créés par le gouvernement Trudeau qui empiètent sur les compétences provinciales, y compris les programmes de garderies, d'assurance-médicaments et de soins dentaires. Éliminera tous les autres programmes qui font double emploi avec les programmes provinciaux ou empiètent sur les compétences provinciales, afin de concentrer les dépenses sur les responsabilités fédérales de base.
- Réduira sur plusieurs budgets l'impôt sur le revenu des particuliers, l'impôt des sociétés et l'impôt sur les gains en capital des particuliers une fois que le déficit aura été éliminé, dans la mesure où la marge de manœuvre budgétaire le permettra. Cessera d'utiliser notre système fiscal à des fins politiques et le rendra plus simple et plus juste. En particulier, éliminera les mesures fiscales ciblées qui sont inefficaces et ne servent aucun objectif impérieux de politique publique.

(Mis à jour en mars 2025)

LOGEMENT

Refroidir un marché surchauffé

Enjeu

L'achat d'une maison est devenu hors de portée pour de nombreux Canadiens, en particulier pour les jeunes familles vivant dans les grandes villes. Vancouver et Toronto sont deux des agglomérations urbaines les plus inabordables au monde.

Au cours des dernières décennies, le gouvernement fédéral a dépensé des milliards de dollars et créé divers programmes bureaucratiques pour supposément rendre le logement plus abordable, sans résultat apparent. Il a entre autres manipulé les critères financiers pour se qualifier pour les prêts hypothécaires et l'assurance hypothécaire, accordé des allègements fiscaux aux premiers acheteurs et financé des logements sociaux.

Le problème fondamental est cependant l'inadéquation entre l'offre et la demande de logements qu'Ottawa, les provinces et les municipalités aggravent avec d'autres politiques, en particulier l'immigration de masse et les restrictions de zonage.

Faits

Sous le gouvernement Trudeau, la population du Canada a connu son taux de croissance le plus élevé depuis les années 1950. Uniquement en 2023, Le Canada a ouvert ses portes à près de 1,3 million d'étrangers. Cela représente la totalité de la population de la Saskatchewan. On estime que près de 2,7 millions de résidents non permanents vivaient au Canada en janvier 2024.

Ce nombre de nouveaux arrivants qui monte en flèche est l'une des principales raisons du niveau constamment élevé de la demande de logements et des prix exorbitants dans les villes canadiennes. Environ 40 % des immigrants au Canada finissent par s'établir dans seulement deux villes, Toronto et Vancouver, où la pénurie de logements est la plus aiguë. Même si beaucoup plus de maisons devaient être construites, l'offre ne peut pas suivre ce niveau de demande.

L'inflation est devenue un problème majeur dans tous les secteurs de l'économie parce que la Banque du Canada a imprimé d'énormes quantités d'argent pour financer les déficits du gouvernement Trudeau. Cette politique inflationniste s'ajoute aux conditions déjà surchauffées du marché immobilier.

Notre plan

Le logement est avant tout une responsabilité provinciale ou locale. L'implication d'Ottawa au fil des ans n'a fait que fausser le marché de l'habitation. Le gouvernement fédéral ne peut unilatéralement modifier les lois de zonage provinciales ou municipales, mais il peut cesser de contribuer à la surchauffe du marché de l'habitation de différentes manières.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Imposera un moratoire sur les nouveaux résidents permanents pendant autant d'années que nécessaire, jusqu'à ce que la crise du logement se soit résorbée, que l'impact économique négatif de l'immigration de masse ait été neutralisé, et que le processus de désintégration sociale et culturelle dû à l'immigration de masse ait été inversé; par la suite, réduira considérablement le nombre total d'immigrants et de réfugiés que nous acceptons chaque année à entre 100 000 et 150 000, selon les circonstances économiques et autres (voir la politique sur l'immigration).
- Modifiera la cible d'inflation de la Banque du Canada, de 2 % à 0 %. Cela freinera l'inflation dans tous les secteurs, y compris le logement.
- Respectera les responsabilités des gouvernements locaux et provinciaux en matière de logement. Ils ne devraient pas être soumis à des pressions financières fédérales pour « densifier » de vieux quartiers de maisons unifamiliales afin d'accommoder les politiques d'immigration de masse.
- Privatisera ou démantèlera la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), une société de la couronne qui alimente la crise du logement au lieu d'aider à la calmer. Tout ce qu'elle fait est d'encourager les Canadiens à acheter des maisons plus chères que ce qu'ils peuvent se permettre et à accumuler des dettes considérables dont le gouvernement fédéral et, en fin de compte, les contribuables canadiens, sont responsables.
- Collaborera avec les provinces pour lutter contre la spéculation et le blanchiment d'argent par les acheteurs étrangers non-résidents sur les marchés fonciers et immobiliers du Canada.

(Mis à jour en mars 2025)

LÉGITIME DÉFENSE

Permettre aux victimes de crimes violents de se défendre

Enjeu

Une décennie de gouvernement Trudeau a fait du Canada un endroit beaucoup plus dangereux. Après avoir diminué pendant des décennies, la criminalité est à nouveau à la hausse et les Canadiens ne se sentent plus en sécurité lorsqu'ils marchent dans la rue la nuit dans de nombreuses villes, ou même chez eux.

Une façon évidente de dissuader la criminalité est de faire comprendre aux criminels qu'il existe des lois et des moyens pour les faire respecter qui font en sorte qu'ils seront probablement arrêtés et sévèrement punis. Un autre moyen est la crainte que leurs victimes se défendent.

Tout système judiciaire fondé sur la morale et la raison autorise la légitime défense. Au Canada, ce droit est cependant appliqué de manière incohérente en raison de la complexité et de l'imprécision de la loi.

Ces dernières années, il y a eu de nombreux cas où d'honnêtes citoyens qui se sont défendus contre des assaillants violents ont été eux-mêmes inculpés et sont allés en procès parce qu'ils avaient utilisé une force qui n'avait pas été considérée « raisonnable dans les circonstances » et « proportionnelle à la menace perçue ».

En outre, le Code criminel rend spécifiquement illégal de porter sur soi et d'utiliser des dispositifs non létaux tels que le poivre de Cayenne comme moyen de défense contre des agresseurs potentiels. Les femmes, en particulier, sont donc encore plus dépourvues de moyens de défense et susceptibles d'être victimes d'agressions et de violences sexuelles.

Faits

L'article 34 du Code criminel précise les circonstances dans lesquelles les individus peuvent utiliser la force pour se défendre ou défendre d'autres personnes si quelqu'un menace d'utiliser ou utilise la force contre eux. L'article 35 reconnaît certaines circonstances dans lesquelles une personne est justifiée d'utiliser la

force physique contre une autre personne pour protéger ses biens contre l'intrusion, la prise de contrôle, l'endommagement ou la destruction.

Selon l'avocat ontarien Edward Burlew, qui a été impliqué dans des affaires de légitime défense impliquant l'utilisation d'armes à feu, bien que le Code criminel ait été modifié en 2013 pour clarifier ces articles sur la légitime défense, la loi reste « imprécise ». « Ces cas sont traités de manière très inégale. Ils sont principalement guidés par les opinions et les émotions des policiers et des procureurs. »

Un cas qui illustre bien ceci est celui d'un homme du Manitoba, Dakota Pratt, qui a été condamné à cinq ans de prison en 2019 après avoir été reconnu coupable d'homicide involontaire dans la mort d'une personne qui est entrée dans sa maison au milieu de la nuit et l'a attaqué avec un couteau. Il a pris l'arme de l'agresseur et l'a poignardé à 13 reprises. Le juge a déclaré qu'il avait le droit de se protéger, mais qu'il était allé au-delà de ce qui était nécessaire pour se défendre.

Condamner une personne à des années de prison pour avoir mal évalué une « menace perçue » ou avoir utilisé trop de force pour se défendre alors qu'elle était en état de panique après avoir été violemment attaquée, constitue clairement une violation du droit humain universel à la légitime défense. De telles procédures judiciaires peuvent détruire la santé mentale, la vie de famille et les moyens de subsistance d'une personne, même si elle n'est pas reconnue coupable d'une infraction.

Il est généralement conseillé aux victimes de vol qualifié d'appeler la police et d'éviter toute confrontation avec les agresseurs en attendant l'arrivée de la police. Toutefois, dans les zones rurales, les postes de police sont souvent éloignés et la police peut mettre beaucoup de temps à arriver sur les lieux d'un crime. La menace d'une riposte violente de la part de la victime est un moyen essentiel de dissuasion.

Les dispositions du Code criminel classent le poivre de Cayenne parmi les armes interdites. L'article 92 du Code criminel rend illégale la possession et le port de poivre de Cayenne pour se défendre et prévoit une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à 10 ans.

Notre plan

Les Canadiens devraient pouvoir se défendre en cas d'agression violente ou de vol dans leur propre maison, sans craindre de poursuites pénales. Tout le monde, et les femmes en particulier, devrait aussi être autorisé à utiliser des moyens efficaces pour se défendre contre les agresseurs et les violeurs.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Modifiera l'article 34 du Code criminel pour clarifier et renforcer le droit à la légitime défense et augmenter la charge de la preuve nécessaire pour inculper et condamner les victimes qui ont eu recours à la force pour se défendre contre un agresseur violent.
- Modifiera l'article 35 du Code criminel pour y inclure le concept d'inviolabilité du domicile, connu sous le nom de « doctrine du château », qui permet aux victimes d'utiliser la force (jusqu'à la force mortelle) pour se défendre contre un intrus violent, à l'abri de toute poursuite judiciaire.
- Modifiera le Code criminel pour retirer le poivre de Cayenne de la liste des armes interdites et rendre légale la possession et le port de ce produit à des fins de légitime défense.

(Mise à jour en janvier 2025)

SANTÉ

Donner aux provinces les incitations pour réduire les listes d'attente et les coûts

Enjeu

Le système de santé public canadien a la particularité douteuse d'avoir les pires temps d'attente de tous les pays développés. Les coûts des soins de santé augmentent à un rythme insoutenable, exerçant une pression financière accrue sur les budgets des gouvernements provinciaux. La situation va probablement empirer avec le vieillissement de la population. Et comme nous avons pu le constater durant la pandémie de covid, notre système de santé est trop rigide et bureaucratisé pour s'adapter rapidement à une situation de crise.

Les soins de santé sont une compétence exclusive des provinces. Cependant, le gouvernement fédéral insiste depuis des années pour que les provinces remplissent une série de conditions énoncées dans la *Loi canadienne sur la santé* en échange de paiements de transfert. Ces conditions découragent l'innovation. En outre, l'argent envoyé par Ottawa ne finance pas directement les services de santé. Il est simplement ajouté aux budgets des provinces et celles-ci décident où et comment le dépenser.

Cette confusion et cette ingérence induite donnent lieu à des querelles entre Ottawa et les provinces quant à savoir qui est responsable des défaillances de notre système de santé et combien d'argent Ottawa devrait contribuer. Cela empêche la mise en œuvre de réformes appropriées.

Faits

Le Canada fait partie des pays de l'OCDE qui dépensent le plus en santé. Les transferts en santé d'Ottawa vers les provinces ont plus que doublé depuis 2006, passant de 20 milliards \$ à 52 milliards \$ en 2024-2025, sans résultats apparents.

Le problème fondamental est que nous sommes le seul pays développé où le gouvernement détient le monopole des soins médicalement requis. Tous les autres pays de l'OCDE (à l'exception des États-Unis) ont des systèmes mixtes privé-public universels garantissant l'égalité d'accès des citoyens.

Les patients de ces pays ont beaucoup plus de choix que les Canadiens. Ils peuvent être traités dans des hôpitaux publics ou privés, le gouvernement ou leur assurance privée payant pour le traitement. Les temps d'attente sont inexistantes ou très courts et personne ne se voit refuser des soins en raison d'un faible revenu.

Notre plan

Il est temps pour le Canada de mettre en œuvre des réformes qui s'apparentent aux systèmes universels mixtes plus efficaces et moins coûteux des autres pays développés. Jeter encore plus d'argent du fédéral sur le problème, comme le proposent tous les autres partis, n'est pas la bonne approche. Au contraire, cela fait partie du problème. Les gouvernements provinciaux ne prendront jamais les décisions difficiles s'ils peuvent toujours reprocher à Ottawa de ne pas envoyer assez d'argent. Nous devons mettre fin à la confusion actuelle concernant qui fait quoi et qui est responsable du problème.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Abrogera la *Loi canadienne sur la santé* et créera les conditions pour que les gouvernements des provinces et territoires mettent en place des systèmes mixtes public-privé universels comme les autres pays développés. Ils seront entièrement responsables du financement et de la gestion des soins de santé et devront rendre des comptes à leurs citoyens, pendant qu'Ottawa respectera la Constitution et mettra fin à ses intrusions.
- Remplacera les paiements en argent du Transfert canadien en matière de santé aux provinces et aux territoires par un transfert permanent de points d'impôt d'une valeur équivalente afin de leur fournir une source de revenus stable.

En pratique, Ottawa abandonnera sa taxe sur les produits et services (TPS) et laissera les gouvernements provinciaux et territoriaux occuper cet espace fiscal. En 2024-2025, la TPS devrait générer des revenus d'environ 52 milliards de dollars, soit le même montant transféré par Ottawa pour le financement de la santé.

- Mettra en place un programme temporaire d'indemnisation des provinces les plus pauvres dont les revenus tirés des nouveaux points d'impôt seront inférieurs aux paiements de transfert en santé qu'elles recevaient auparavant.

(Mis à jour en janvier 2025)

ÉCONOMIE

Encourager l'investissement
et la croissance de la
productivité

Enjeu

Il n'y a que deux façons de créer plus de richesse et de prospérité : nous pouvons soit travailler plus, soit travailler plus efficacement en augmentant la productivité. Les investissements dans la R & D, l'innovation, des processus de production plus efficaces, la machinerie et l'équipement sont essentiels à l'amélioration de la productivité et du niveau de vie.

Une amélioration de la productivité permet de créer de meilleurs emplois mieux rémunérés et, conséquemment, d'augmenter le niveau de vie. Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre dans de nombreux secteurs, l'investissement est aussi un moyen d'accroître la production sans nécessairement employer plus de travailleurs.

Malheureusement, au cours de la dernière décennie, le climat des affaires au Canada est devenu de moins en moins accueillant pour les investisseurs nationaux et étrangers, les investissements des entreprises ont diminué et notre productivité est à la traîne de celle de la plupart des autres pays industrialisés. Ce ralentissement de la productivité, associé aux politiques d'immigration de masse du gouvernement Trudeau, signifie que nous devons subvenir aux besoins de plus en plus de personnes avec une économie stagnante. Au lieu de croître, le PIB par habitant et notre niveau de vie diminuent.

Une plus grande intervention du gouvernement dans l'économie n'est pas la réponse appropriée à nos défis économiques. Chaque fois que le gouvernement prélève un dollar supplémentaire en impôts ou l'emprunte, il s'agit d'un dollar que les particuliers et les entrepreneurs ne pourront ni dépenser ni investir.

Faits

Une étude réalisée en 2018 par la School of Public Policy de l'Université de Calgary a trouvé pour 14 milliards de dollars en subventions directes et indirectes du gouvernement fédéral chaque année. Ce chiffre est certainement beaucoup plus élevé aujourd'hui, le gouvernement Trudeau ayant annoncé en 2023 32 milliards de dollars en subventions à seulement deux entreprises produisant des batteries pour véhicules électriques, et prévoyant de dépenser des centaines de milliards de dollars en subventions dans les années à venir pour lutter contre le soi-disant changement climatique. Les subventions ne stimulent pas l'activité économique. Au contraire, elles créent des inefficacités et des distorsions du marché en favorisant injustement certaines entreprises ou certains secteurs au détriment d'autres.

Selon les derniers chiffres de l'OCDE, le taux d'imposition combiné fédéral-provincial des sociétés du Canada est le 12^e plus élevé des 38 pays de l'OCDE. Un taux d'imposition plus compétitif ferait en sorte que les entreprises canadiennes deviennent plus rentables, paient des salaires plus élevés et investissent davantage.

En réduisant le retour sur investissement, l'impôt sur les gains en capital entraîne non seulement une baisse de l'investissement global, mais ralentit aussi l'affectation des capitaux à leur utilisation la plus efficace et décourage les projets plus risqués susceptibles de générer davantage d'innovation. Bon nombre de nos partenaires commerciaux ne taxent pas les gains en capital. Il n'y avait pas d'impôt sur les gains en capital au Canada jusqu'en 1972. Son abolition inciterait tous les Canadiens à épargner et à investir davantage et donnerait à nos entrepreneurs un accès à un plus grand bassin de capitaux. Les avantages pour notre économie dépasseraient largement la perte de recettes fiscales.

Notre plan

Ottawa devrait cesser de prendre des milliards de dollars du secteur privé pour les redistribuer sous forme de subventions. Il devrait au contraire réduire les impôts de toutes les entreprises et encourager l'épargne et l'investissement pour rendre notre économie plus productive.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Éliminera toutes les subventions aux entreprises et autres interventions gouvernementales inefficaces (sauvetage d'entreprises défailtantes, subventions pour le développement régional, prêts conditionnels et garanties de prêts assortis d'une subvention implicite, crédits d'impôt, etc.) qui soutiennent injustement certaines entreprises ou certains secteurs d'activité. Cela générera des économies de dizaines de milliards de dollars par an.
- Réduira progressivement au cours d'un mandat le taux d'imposition des entreprises de 15 % qu'il est aujourd'hui à 10 %. Une fois complétée, cette mesure mettra environ 16 milliards de dollars à la disposition des

entreprises, leur permettant d'augmenter les salaires ou d'investir pour augmenter leur productivité.*

- Supprimera progressivement au cours d'un mandat l'impôt des particuliers sur les gains en capital en réduisant le taux d'inclusion de 50 % à 0 %.
- Mettra fin à la politique d'immigration massive du gouvernement Trudeau comme solution aux pénuries de main-d'œuvre (voir la politique sur l'immigration), et cherchera plutôt à encourager les entreprises à investir et à accroître leur productivité.

**Selon le site web Simulateur Budgétaire du Directeur parlementaire du budget, juillet 2023.*

(Mis à jour en août 2023)



ANCIENS COMBATTANTS

Épauler les hommes et les femmes qui se sont sacrifiés pour notre pays

Enjeu

Les Forces armées canadiennes ont une fière histoire et faisaient autrefois partie des forces militaires les plus compétentes et les plus respectées au monde.

Malheureusement, les gouvernements libéraux et conservateurs successifs ont en grande partie choisi d'oublier cette fière histoire. Ils ont privé nos forces militaires de fonds, d'équipements et de soutien, et ont brisé le lien de confiance avec ceux qui ont pris l'engagement exceptionnel de mettre leur vie en péril dans l'intérêt du pays.

Toute armée dépend du caractère des hommes et des femmes qui s'engagent. Le moyen le plus rapide de démoraliser et de fragiliser l'armée d'un pays est de ne pas prendre en charge les soldats blessés lorsqu'ils rentrent chez eux ou de ne pas subvenir aux besoins des familles de ceux qui ne sont pas revenus.

Faits

Jusqu'en 2006, les anciens combattants blessés ou rendus invalides durant leur service militaire recevaient une pension d'invalidité à vie non imposable en vertu de la *Loi sur les pensions*, telle que déterminée par l'évaluation de leur invalidité, comprenant un soutien et une pension de survivant pour les conjoints et les enfants à charge.

Le 1^{er} avril 2006, la *Nouvelle Charte des anciens combattants* a remplacé ces pensions par un versement unique forfaitaire d'invalidité tout à fait insuffisant, laissant de nombreux anciens combattants blessés et handicapés dans une situation financière difficile. Il a créé deux classes d'anciens combattants.

Bien que le gouvernement Trudeau ait promis le rétablissement d'une pension d'invalidité permanente, une « pension à vie », celle-ci équivaut en réalité à un mélange d'avantages existants, recyclés et reconditionnés. Le Directeur parlementaire du budget a calculé que le programme de la pension à vie fournit à l'ancien combattant moyen des paiements tout au long de sa vie qui correspondent à moins du tiers de ce qu'il aurait reçu en vertu de la *Loi sur les pensions*. De plus, il est devenu de plus en plus difficile pour les anciens combattants de s'y retrouver dans tous les programmes et d'obtenir les prestations auxquelles ils ont droit.

Lorsqu'un ancien combattant qui avait perdu une jambe a demandé à Justin Trudeau, lors d'une assemblée publique, pourquoi son gouvernement continuait de se battre contre des groupes d'anciens combattants qui tentaient d'obtenir le soutien promis, Trudeau a répondu : « Parce qu'ils demandent plus que ce que nous sommes en mesure de leur donner maintenant ».

Notre plan

Le gouvernement du Canada a l'obligation de respecter l'engagement sacré du pays envers nos militaires, hommes et femmes, et de veiller à ce que les anciens combattants et leurs familles reçoivent une reconnaissance et des prestations adéquates pour les sacrifices qu'ils font, y compris des soins, traitements et une juste compensation pour des blessures ou décès ainsi que le retour à la vie civile.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Reconnaîtra et respectera les sacrifices uniques de ceux et celles qui ont servi dans les Forces armées canadiennes. Inscira dans la loi les obligations du pays envers nos anciens combattants dans un Pacte militaire entre le gouvernement et ceux qui servent dans les forces armées.
- Rétablira la pension d'invalidité équitable pour les anciens combattants que prévoyait auparavant la *Loi sur les pensions*. La pension s'appliquera de manière rétroactive à 2006 et les paiements forfaitaires reçus depuis lors seront traités comme des paiements anticipés. Remettra l'accent sur la garantie législative du critère de « bénéfice du doute » en vertu de la *Loi sur les pensions*.
- Entreprendra un examen exhaustif de la Nouvelle Charte des anciens combattants (y compris la *Loi améliorant la Nouvelle Charte des anciens combattants* de 2011) afin de déterminer les politiques et les programmes à conserver, de simplifier le système et de s'y retrouver plus facilement.

(Mis à jour en mars 2025)

PIPELINES

Permettre à notre
industrie pétrolière
et gazière de croître

Enjeu

Sous l'influence de militants écologistes radicaux et de fondations de gauche américaines, le gouvernement Trudeau a tout mis en œuvre pour freiner la croissance de l'industrie pétrolière canadienne en l'empêchant de transporter et de vendre ses produits.

Avec le projet de loi C-48, les libéraux ont interdit la circulation des pétroliers sur la côte nord de la Colombie-Britannique, ce qui a entraîné l'annulation des projets de pipeline Northern Gateway et Eagle Spirit. Après des années d'incertitude juridique, les investisseurs se sont retirés du projet d'expansion du pipeline Trans Mountain et l'ont vendu au gouvernement fédéral pour 4,5 milliards de dollars.

Les exigences environnementales irréalistes de l'Office national de l'énergie ont également signé l'arrêt de mort du pipeline Énergie Est. Le projet de loi C-69 rend le processus de construction de pipelines et autres grands projets énergétiques tellement complexe et difficile qu'il pourrait empêcher tout nouvel investissement. Entre autres, il exige que les projets soient analysés en fonction de « l'intersection du sexe et du genre avec d'autres facteurs d'identité ». Presque tous les projets de transport et d'exportation de gaz naturel proposés ces dernières années ont été abandonnés.

Enfin, l'administration Biden a annulé le projet de pipeline Keystone XL et la gouverneure du Michigan tente toujours de fermer la très importante Ligne 5 qui transporte du pétrole et du gaz naturel liquéfié de l'Ouest canadien vers l'Ontario et le Québec.

En raison de ces contraintes, les investissements dans l'industrie pétrolière et gazière se sont effondrés. Notre dépendance excessive

à l'égard du marché américain pour les exportations coûte également à l'économie canadienne des milliards de dollars en pertes de revenus chaque année. L'économie albertaine a subi un revers majeur pendant plusieurs années, des dizaines de milliers d'emplois disparaissant dans le secteur pétrolier et de nombreux autres dans les communautés locales dépendantes de cette industrie.

Faits

La chercheuse Vivian Krause a passé des années à documenter une campagne bien organisée visant à empêcher le transport du pétrole canadien, financée par des fondations américaines telles que le Rockefeller Brothers Fund et la Tides Foundation. Presque tous les groupes impliqués dans divers types de campagnes et de procès contre la construction de pipelines ont reçu de l'argent de ces fondations.

Malgré l'émergence de sources d'énergie alternatives, la demande mondiale de pétrole devrait continuer d'augmenter pendant encore plusieurs décennies. Le Canada possède les troisièmes plus grandes réserves de pétrole au monde et est bien placé pour répondre à cette demande.

Si ce pétrole ne vient pas de l'Alberta et de la Saskatchewan, il viendra d'ailleurs, principalement de pays peu respectueux de l'environnement ou des droits humains, tels que la Russie, l'Arabie saoudite et le Venezuela. Et s'il n'est pas transporté par pipeline, il le sera par train, une méthode beaucoup plus dangereuse pour l'environnement et les humains, comme on l'a vu avec la tragédie de Lac-Mégantic.

Notre plan

L'industrie pétrolière et gazière est depuis des décennies une source majeure d'emplois, de revenus pour les gouvernements, et de prospérité économique pour l'ensemble du Canada. On devrait lui permettre de se développer, d'exporter ses produits et d'apporter la prospérité à notre pays.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Contrera la propagande anti-pétrole et anti-pipeline émanant d'écologistes radicaux et de fondations étrangères.
- Abrogera le projet de loi C-48.
- Abrogera le projet de loi C-69.
- Approuvera les projets de pipeline en utilisant un processus simplifié.
- Trouvera un acheteur privé pour Trans Mountain.
- Réaffirmera la compétence fédérale sur la construction de pipelines en invoquant l'article 92(10) de notre Constitution si nécessaire, en vertu duquel le Parlement peut déclarer tout projet comme étant pour l'avantage général du Canada.
- Travaillera de concert avec l'industrie et nos partenaires américains pour relancer des projets annulés et garder la Ligne 5 en opération.

(Mis à jour en janvier 2023)

ARMES À FEU

Respecter les
propriétaires légitimes
et cibler les criminels

Enjeu

L'utilisation des armes à feu a toujours fait partie de la tradition et de la culture canadiennes. Aujourd'hui, plus de 2 millions de chasseurs, éleveurs, trappeurs, agriculteurs, tireurs à la cible, tireurs récréatifs et collectionneurs possèdent des armes à feu dans notre pays.

Cependant, bien que ces Canadiens soient exceptionnellement respectueux des lois et constituent le segment le plus hautement surveillé de notre population, la législation existante sur les armes à feu les cible injustement, ne respecte pas leurs droits de propriété et est très arbitraire. Depuis 2019, le gouvernement libéral de Justin Trudeau a mis en œuvre une série de restrictions très sévères qui criminalisent la plupart des détenteurs d'armes responsables et pacifiques. Les détenteurs d'armes font actuellement l'objet de l'attaque la plus hostile envers leurs droits depuis une génération.



Faits

En 1995, le projet de loi C-68 a créé la *Loi sur les armes à feu*, la loi sur le contrôle des armes la plus stricte de l'histoire du Canada. Son élément le plus controversé, la création d'un registre des armes d'épaule, a été abrogé en 2012.

La loi continue de classer les armes à feu dans différentes catégories pour des raisons qui n'ont souvent rien à voir avec leur fonction. Une nouvelle classification peut également être attribuée selon la volonté d'un bureaucrate. Ce qui est légal un jour peut devenir illégal le lendemain.

En vertu du système de permis que prévoit la loi, la possession d'armes à feu est devenue un privilège qui peut être révoqué ou modifié à tout moment. Les propriétaires légitimes d'armes à feu peuvent perdre leurs biens et même voir leur vie ruinée en raison de poursuites pénales engagées du fait de leur inaction (parce qu'ils ne mettent pas leurs documents à jour par exemple) ou en raison de changements arbitraires dans la loi.

Notre plan

La législation canadienne sur les armes à feu doit protéger la société contre l'utilisation criminelle des armes à feu et accorder la priorité à la dissuasion et à la punition des criminels.

Les propriétaires d'armes à feu pacifiques et responsables méritent un cadre juridique qui protège leurs droits de propriété et les traite avec **équité** et **respect**. Nous avons besoin d'une approche sensée du contrôle des armes à feu qui favorise la sécurité tout en éliminant la menace de poursuites pénales arbitraires.

Un gouvernement du Parti populaire :

- Remplacera la *Loi sur les armes à feu* et la réglementation qui s'y rapporte par une nouvelle loi qui donnera la priorité à des mesures efficaces pour améliorer la sécurité publique et lutter contre le crime au Canada.
- Remplacera le système lourd et coûteux de délivrance des permis par un système efficace d'autorisation d'acquisition à vie pour les propriétaires d'armes à feu, après examen obligatoire, formation à la sécurité et tests. Pour éviter de criminaliser les propriétaires d'armes à feu pacifiques et responsables, et garantir leurs droits de propriété, ce système légalisera la possession simple d'armes par des Canadiens certifiés, aussi longtemps qu'ils utilisent leurs armes légalement et ne commettent pas d'autres crimes qui les empêcheraient de posséder des armes.
- Exigera que la classification des armes à feu soit basée sur la fonction et non sur l'apparence ou des caprices politiques arbitraires, et reclassifiera toutes les armes selon le Système de classification simplifié, tel que proposé par l'Association des sports de tir du Canada. Cela enlèvera les restrictions inefficaces qui ciblent de façon injuste les tireurs sportifs sans avoir d'effet dissuasif sur les criminels.
- Révoquera les décrets de 2020 et 2024 du gouvernement Trudeau interdisant plus de 1800 types d'armes.
- Abrogera les deux projets de loi suivants de Trudeau : C-71, qui impose une série de nouvelles restrictions aux détenteurs d'armes avec permis et aux commerces qui vendent des armes; et C-21, qui gèle la vente et le transfert des armes de poing et ajoute arbitrairement certains types de fusils et carabines à la liste des armes prohibées.
- S'assurera que toutes modifications futures à la réglementation des armes à feu soient effectuées uniquement par le Parlement. Cela signifie que ni la GRC, ni le Conseil des ministres, ne pourront modifier les conditions d'utilisation pour les propriétaires d'armes à feu sans l'approbation du Parlement.

(Mis à jour en décembre 2024)

PÉRÉQUATION

L'équité pour
toutes les provinces

Enjeu

À ses débuts, en 1957, le programme de péréquation avait une noble intention : faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à un niveau de services similaire de la part de leur gouvernement provincial, qu'ils vivent dans des provinces plus riches ou plus pauvres. La péréquation était vue comme un moyen d'unifier le pays.

Malheureusement, ce n'est pas ce qui s'est passé. Le programme est injuste et inefficace, à la fois pour les citoyens des provinces les plus riches qui ne reçoivent pas de paiements de péréquation comme l'Alberta et la Saskatchewan, et pour les citoyens des provinces qui en reçoivent depuis des décennies (Manitoba, Québec, Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard), parce que cela maintient ces provinces dans une situation de dépendance et de sous-développement.

Les paiements de péréquation encouragent les provinces bénéficiaires à maintenir un secteur public imposant, à garder les impôts élevés et à intervenir davantage dans leur économie, ce qui fait fuir les investissements et réduit l'emploi et la productivité. Elles ne disposent pas des incitations appropriées pour rendre leur économie plus compétitive et développer leurs ressources naturelles, car une croissance accrue du secteur privé entraînera une réduction des paiements de péréquation. C'est une trappe à pauvreté.

Faits

Les paiements de péréquation ont été introduits pour la première fois en 1957. La *Loi constitutionnelle* de 1982 comprend un « engagement de principe » envers la péréquation formulé en termes vagues, l'objectif étant de veiller à ce que les provinces disposent « des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables ».

En 2025-2026, le programme de péréquation transférera près de 26,2 milliards \$ aux provinces. Le Québec recevra 13,6 milliards \$, le Manitoba 4,7 milliards \$, la Nouvelle-Écosse 3,5 milliards \$, le Nouveau-Brunswick 3,1 milliards \$, l'Île-du-Prince-Édouard 666 millions \$, l'Ontario 546 millions \$, et Terre-Neuve-et-Labrador 113 millions \$. Les gouvernements de la Colombie-Britannique, de l'Alberta et de la Saskatchewan ne recevront aucun versement. Selon la formule actuelle, le montant total des paiements de péréquation augmente constamment, en fonction du PIB nominal, et cela même lorsque les écarts de richesse diminuent entre les provinces.

Notre plan

Les provinces ne devraient pas recevoir de paiements de péréquation pendant des décennies, tout comme les individus ne devraient pas recevoir de chèques d'aide sociale toute leur vie. Il est temps de cesser de récompenser les gouvernements provinciaux de ne pas adopter de meilleures politiques économiques.

La Constitution n'engage pas le gouvernement fédéral à dépenser des dizaines de milliards de dollars par an en péréquation; ne prescrit aucune formule spécifique; et ne définit pas ce que signifie un niveau de qualité de services publics « sensiblement comparables ».



Un gouvernement du Parti populaire :

- Réduira de manière substantielle le montant total des paiements de péréquation aux provinces, mettra fin aux augmentations automatiques annuelles en fonction du PIB nominal et s'assurera que seules les provinces avec les besoins les plus grands en bénéficient.
- Mettra sur pied un comité parlementaire chargé de revoir la formule actuelle et d'en proposer une nouvelle qui évitera la trappe à pauvreté et donnera aux provinces plus pauvres les bonnes incitations à adopter des politiques économiques favorables à la croissance et à réduire leur dépendance envers les fonds fédéraux.
- S'assurera que la nouvelle formule respecte notre Constitution, responsabilise les gouvernements provinciaux et est équitable envers les citoyens de toutes les provinces.

(Mis à jour en mars 2025)

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Protéger les Canadiens contre la censure et la discrimination

Enjeu

Sous le gouvernement Trudeau, les droits des Canadiens de détenir et d'exprimer librement leurs croyances s'érodent à une vitesse alarmante. Certaines de ses décisions exigent même que les Canadiens renoncent à leurs convictions morales les plus profondes et expriment des opinions avec lesquelles ils ne sont pas d'accord.

En 2018, le gouvernement libéral a refusé de financer les emplois d'été des organisations, y compris des organismes de bienfaisance, qui ne signeraient pas d'attestation appuyant l'avortement. Il a également adopté le projet de loi C-16 dans le cadre d'un mouvement visant à forcer les Canadiens à exprimer leur appui à l'existence de différentes identités de genre au-delà des catégories biologiques homme et femme, et à utiliser les pronoms exigés par ceux qui s'identifient à ces autres genres.

Outre ces atteintes à la conscience, le gouvernement a lancé une série d'attaques réglementaires contre la liberté d'expression sur Internet et fait pression sur les entreprises de médias sociaux, qui censurent déjà des discours qui ne sont pas politiquement corrects, pour qu'elles exercent une répression encore plus sévère. Il envisage également de rétablir l'article 13 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*. Cette disposition relative aux propos haineux a été abrogée par le gouvernement conservateur en 2013 parce qu'elle était utilisée arbitrairement pour censurer des déclarations jugées offensantes sur Internet par certaines personnes.

Dans ce qui semble être un premier pas vers la limitation de notre droit de critiquer certaines religions, il a adopté M-103, une motion qui condamne la discrimination religieuse mais ne mentionne spécifiquement qu'une religion, l'islam, et sans définir le terme « islamophobie ».

Enfin, sur les campus universitaires, un nombre croissant de professeurs et d'administrateurs – ceux-là même qui devraient défendre les débats ouverts sur des sujets controversés – sont devenus des partisans acharnés de la censure.

Faits

L'histoire et les recherches en sciences sociales montrent que la liberté de conscience et la liberté d'expression, quand elles sont protégées au maximum, font progresser la vie intellectuelle d'une nation, favorisent une plus grande diversité idéologique et la compréhension des autres points de vue, et soutiennent les autres libertés nécessaires au succès d'une démocratie.

C'est pourquoi l'article 2 de la *Charte canadienne des droits et libertés* garantit aux citoyens la liberté de conscience et de religion, ainsi que la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication.

Notre plan

Ce que certaines personnes trouvent politiquement incorrect, offensant ou même haineux ne peut servir de fondement juridique à la discrimination et à la censure. Les Canadiens devraient pouvoir jouir d'un maximum de liberté de conscience et d'expression, comme le garantit l'article 2 de la Charte.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Limitera la définition des propos haineux dans le *Code criminel* à ceux qui préconisent explicitement le recours à la force contre des groupes identifiables ou des personnes en fonction de critères protégés tels que la religion, la race, l'origine ethnique, le sexe ou l'orientation sexuelle.
- Abrogera toute loi ou réglementation existante restreignant la liberté d'expression sur Internet et empêchera le rétablissement de l'article 13 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.
- Abrogera la loi C-16 et la motion M-103.
- Abrogera le projet de loi C-11, qui pourrait être utilisé pour réglementer le contenu des usagers sur les plateformes de radiodiffusion en ligne.
- Abolira tout financement public destiné aux médias canadiens et s'assurera qu'ils sont complètement indépendants et libres de toute influence venant du gouvernement.
- Veillera à ce que les Canadiens puissent exercer pleinement leur liberté de conscience conformément à la *Charte* et ne fassent pas l'objet de discrimination en raison de leurs convictions morales.
- Privera de financement fédéral tout établissement d'enseignement postsecondaire qui violerait la liberté d'expression de ses étudiants ou de ses professeurs.

(Mis à jour en avril 2023)

QUESTIONS AUTOCHTONES

Une nouvelle relation basée sur le respect mutuel

Enjeu

La population autochtone du Canada est extrêmement diversifiée. Elle représente environ 5 % de la population canadienne et comprend les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Il y a plus de 600 communautés des Premières Nations dispersées à travers le pays. Plus de la moitié des Canadiens membres des Premières Nations ne vivent pas sur des réserves.

Les questions autochtones sont également très complexes. Certaines communautés sont prospères, d'autres beaucoup plus pauvres que la moyenne canadienne. Beaucoup souffrent de problèmes sociaux graves, notamment l'itinérance, la criminalité, la violence conjugale, la toxicomanie et le suicide. Beaucoup n'ont pas les services de base que nous tenons pour acquis, comme l'accès à l'eau potable. Il y a d'autres questions majeures à régler concernant les négociations de traités, le logement, les droits de propriété dans les réserves, les écoles résidentielles, etc.

Il n'est pas possible de traiter plus que quelques-unes de ces questions dans le cadre de cette plateforme. Nous nous concentrons sur ce à quoi un gouvernement du Parti populaire donnerait la priorité sur la base de ses quatre principes clés.

Faits

Le gouvernement canadien a commis de nombreuses injustices envers les Autochtones, dont certaines se poursuivent. Nous

ne pouvons pas réécrire le passé, mais seulement chercher la meilleure façon de vivre ensemble harmonieusement dans l'avenir. Cette relation doit être fondée sur le respect mutuel et une approche équilibrée qui tient compte des besoins de la population autochtone et des intérêts de la population canadienne dans son ensemble.

Le manque de véritable propriété privée dans les réserves est en partie responsable du mauvais état des logements et des problèmes sociaux qui en découlent, et constitue l'un des plus grands obstacles au développement économique.

L'équité exige que tous les Canadiens bénéficient de services à peu près équivalents, où qu'ils vivent. Il est inacceptable que certaines communautés autochtones vivent dans des conditions similaires à celles de pays du tiers monde. Le modèle actuel pour résoudre ces problèmes repose toutefois sur des solutions bureaucratiques imposées par Ottawa à des communautés dépendantes qui n'ont pas voix au chapitre.

Bien que les dépenses fédérales pour les programmes destinés aux autochtones aient presque triplé, de 11 milliards de dollars lorsque les libéraux ont été élus en 2015 à 32 milliards de dollars en 2025, rien n'indique que les conditions de vie se soient améliorées dans les communautés autochtones. Le gouvernement fédéral et les administrations autochtones ont la responsabilité de veiller à ce que l'argent des contribuables soit bien dépensé.

Notre plan

Bien qu'il ne soit pas possible d'aborder plus que quelques-unes de ces questions dans le cadre de cette plateforme, un gouvernement du Parti populaire donnerait la priorité à des réformes concernant les communautés autochtones sur la base de nos quatre principes fondateurs de liberté, responsabilité, équité, et respect.



Un gouvernement du Parti populaire :

- S'engagera à explorer les options pour remplacer la paternaliste *Loi sur les Indiens*, qui maintient les Autochtones dans une situation de dépendance et permet au gouvernement fédéral de contrôler la plupart des aspects de leur vie, par un nouveau cadre juridique leur garantissant l'égalité des droits et des responsabilités en tant que Canadiens, et favorisant l'autonomie des communautés.
- Respectera notre Constitution et nos traités. Il réaffirmera le pouvoir du gouvernement fédéral d'approuver les projets relatifs aux ressources naturelles et aux infrastructures, après des consultations appropriées avec les groupes autochtones concernés et en partenariat avec eux afin de s'assurer qu'ils peuvent tirer parti de ces opportunités économiques.
- Explorera de nouvelles voies pour promouvoir l'instauration de droits de propriété individuels dans les réserves afin de permettre à ses résidents de se prendre en main et de leur donner un contrôle accru sur leur vie.
- S'assurera que les communautés autochtones soient davantage impliquées dans ses services qu'elles reçoivent en partenariat avec Ottawa et les autres niveaux de gouvernement.
- Examinera les dépenses fédérales afin de s'assurer que les programmes sont mieux ciblés pour profiter aux populations autochtones, en particulier aux communautés qui ont les plus grands besoins.

Cette politique a été dévoilée en 2019. Mise à jour en février 2025

GESTION DE L'OFFRE

Rendre les œufs, la
volaille et les produits
laitiers plus abordables

Enjeu

La gestion de l'offre est un cartel imposé par le gouvernement qui maintient les prix des produits laitiers, de la volaille et des œufs artificiellement élevés en contrôlant la production, en empêchant les importations, en fixant les prix et en interdisant la concurrence sur le marché.

Le système oblige les producteurs à acheter des quotas leur permettant de produire une quantité déterminée. Par exemple, obtenir le droit de traire une vache coûte entre 20 000 \$ et 40 000 \$. Il empêche les importations en imposant des droits de douane exorbitants allant de 150 % pour les œufs à 300 % pour le beurre. Parce que notre marché est fermé à la plupart des importations, nos agriculteurs ne sont pas autorisés à exporter leurs produits.

Bien qu'ils ne représentent qu'environ 10 % de toutes les fermes canadiennes, les agriculteurs sous gestion de l'offre constituent l'un des lobbies les plus influents à Ottawa. Afin de satisfaire un petit mais puissant lobby, nous limitons le développement d'autres entreprises et empêchons la création de milliers d'emplois dans ces autres secteurs.

Lorsque le Canada négocie des accords de libre-échange avec d'autres pays, la protection du système finit toujours par être au centre des discussions. Le Canada aurait pu obtenir une meilleure entente lors des né-

gociations avec les États-Unis et le Mexique en vue du renouvellement de l'ALÉNA en 2018 si nous avions mis la gestion de l'offre sur la table, comme le demandait alors le président Trump. Depuis son retour à la Maison-Blanche en janvier 2025, les relations commerciales du Canada avec les États-Unis se sont détériorées et la gestion de l'offre demeure l'une des questions au centre des disputes. Des négociations en vue d'un accord de libre-échange avec le Royaume-Uni ont aussi échoué en 2024, en

Faits

partie sur la question de l'ouverture de notre marché aux fromages anglais. Selon l'OCDE, les consommateurs canadiens ont dû déboursier 3,6 milliards \$ de plus chaque année entre 2011 et 2015 pour tous les produits sous gestion de l'offre. Une étude publiée en 2015 par des économistes de l'Université du Manitoba a montré que le système impose un fardeau financier de 339 \$ par an aux 20 % des ménages canadiens les plus pauvres, ce qui équivaut à une taxe de 2,3 % sur leurs revenus.

L'affirmation selon laquelle la gestion de l'offre est essentielle pour maintenir les fermes laitières en vie est fausse. Depuis le début des années 1970, lorsque la gestion de l'offre a été mise en place, le nombre de fermes laitières au Canada est passé d'en-

viron 145 000 à environ 10 000 aujourd'hui. Plus de 90 % ont disparu. Le prix exorbitant des quotas empêche les jeunes agriculteurs de démarrer une exploitation sous gestion de l'offre.

La valeur « marchande » des quotas était estimée à 35 milliards \$ en 2016. Mais ce n'est pas ce qu'il en coûterait au gouvernement de les racheter s'il décidait de supprimer le système. La valeur comptable

des quotas après amortissement constituerait la base de la compensation. Les agriculteurs qui les ont achetés récemment se verraient rembourser un montant proche de la valeur marchande, tandis que ceux qui les ont achetés à des prix inférieurs il y a plusieurs années obtiendraient moins, et ceux qui les ont obtenus gratuitement ne toucheraient rien. Le Conference Board du Canada a estimé qu'un tel rachat coûterait entre 3,6 et 4,7 milliards \$ au total.

Notre plan

Le système de gestion de l'offre est inefficace et fondamentalement inéquitable envers les consommateurs, les agriculteurs et les autres secteurs de notre économie.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Mettra en place un système libre, ouvert et équitable dans les secteurs du lait, de la volaille et des œufs, qui fera économiser des milliards de dollars chaque année aux Canadiens grâce aux prix plus bas qu'ils paieront pour ces produits, tout en améliorant nos relations commerciales avec les États-Unis et nos autres partenaires.
- Supprimera progressivement le système de gestion de l'offre sur plusieurs années afin de permettre aux agriculteurs de s'adapter et les compensera pour la perte de valeur de leurs quotas. Permettra aux producteurs de lait, d'œufs et de volaille du Canada d'innover, de prospérer et de vendre leurs produits à l'étranger.

(Mis à jour en mars 2025)

COMMERCE INTÉRIEUR

Éliminer les barrières au commerce interprovincial

Enjeu

Plus d'un siècle et demi après la fondation du Canada, les Canadiens ne peuvent toujours pas acheter, vendre ou travailler librement dans leur propre pays. Afin de protéger des groupes d'intérêt locaux, les gouvernements provinciaux ont adopté toutes sortes de mesures qui érigent des obstacles au commerce et à la mobilité de la main-d'œuvre.

Des biens tels que l'alcool et les produits agricoles ne peuvent être vendus d'une province à l'autre en raison de monopoles ou de réglementations gouvernementales. Les infirmières, les comptables ou les ingénieurs ont du mal à trouver du travail dans une autre province parce que leurs compétences ne sont pas automatiquement reconnues. Les règles de sécurité varient d'une province à l'autre.

Dans certains cas, il est plus facile pour une entreprise canadienne de vendre son produit dans un autre pays que dans une autre province ou un autre territoire. Cela entrave la concurrence et freine la croissance des entreprises. Les consommateurs canadiens sont donc obligés de payer davantage pour des biens et services.

Ce n'est pas ce que les Pères de la Confédération avaient prévu. L'article 121 de la Constitution stipule que les biens doivent être « admis en franchise dans chacune des autres provinces ». Toutefois, dans la cause *Comeau* en 2018, la Cour suprême a statué

que les mesures qui ont pour effet de limiter les échanges ne sont inconstitutionnelles que s'il peut être démontré que c'est là leur « objectif principal ». Ce niveau de preuve serait extrêmement difficile à établir dans la plupart des cas.

Faits

L'Accord sur le commerce intérieur de 1994 négocié entre Ottawa, les provinces et les territoires n'a pas réussi à éliminer les obstacles. Son successeur, l'Accord de libre-échange canadien, est entré en vigueur en 2017, mais près de la moitié de ses 345 pages contiennent des exceptions et des mesures de retrait, ce qui le rend inefficace.

D'un point de vue économique, les barrières interprovinciales ont le même effet que les tarifs douaniers appliqués aux importations d'autres pays. Selon une étude de Statistique Canada, le niveau des échanges commerciaux au Canada correspond à ce qui se passerait si chaque province imposait un droit de douane de 7 % sur les « importations » de biens et services en provenance d'autres provinces.

Une étude de 2016 publiée dans la *Revue canadienne d'économie* a conclu que les obstacles au commerce interprovincial coûtent annuellement aux Canadiens environ 100 milliards \$ en pertes économiques. Cela équivaut à la somme stupéfiante de 7500 \$ par ménage chaque année.

Notre plan

Il est temps que le gouvernement fédéral réaffirme son autorité et son leadership en matière de commerce intérieur. Libérer notre économie de ces barrières au commerce interprovincial aiderait les familles et les entreprises. Cela augmenterait également la concurrence, ferait croître la productivité et unirait notre pays, tout en diminuant notre dépendance envers le marché américain.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Recourra au paragraphe 91(2) de la Constitution, qui confère à Ottawa le pouvoir exclusif de légiférer relativement au commerce international et interprovincial, pour forcer les provinces à appliquer le principe de la reconnaissance mutuelle, là où c'est possible. Ce principe signifie que si un travailleur, un produit ou un service est conforme aux normes réglementaires d'une province, les autres provinces tiendront pour acquis qu'il respecte aussi leurs propres normes.
- Nommera un ministre du Commerce intérieur dont la seule responsabilité sera de mener des études, sensibiliser le public, contrecarrer l'influence des intérêts particuliers bénéficiant des obstacles entre les provinces et faire pression sur les gouvernements provinciaux pour qu'ils les éliminent.

(Mis à jour en mars 2025)

AVORTEMENT

Rejoindre le monde civilisé

Enjeu

Le Canada est l'un des rares pays au monde à ne pas avoir de restrictions légales sur l'avortement. Par conséquent, les avortements peuvent légalement être pratiqués à n'importe quel stade de la grossesse. Il est même parfaitement légal de tuer un bébé à naître pleinement développé au cours du troisième trimestre d'une grossesse, un bébé qui serait viable s'il naissait prématurément.

On ne peut pas dire que c'est « mon corps, mon choix » dans de tels cas. Il y a un autre corps, un autre être humain presque pleinement développé et doué de sensation qui est impliqué. Il s'agit d'un infanticide.

Cette absence d'encadrement légal est en décalage avec les lois des autres pays civilisés, où l'avortement est limité après le premier trimestre et les avortements tardifs sont interdits sauf circonstances exceptionnelles.

Le PPC est le seul parti fédéral à vouloir aborder cette question ouvertement et avec franchise. Les partis de l'establishment soutiennent pleinement l'avortement à tous les stades de la grossesse ou ont trop peur des activistes pro-avortement pour s'attaquer au problème. Le chef conservateur Pierre Poilievre a déclaré à maintes reprises qu'il est pro-choix et qu'il ne veut pas rouvrir ce débat.

Les Canadiens sont prêts pour ce débat. Les sondages réalisés au fil des ans montrent régulièrement qu'une majorité d'entre eux croient qu'il devrait y avoir une loi interdisant l'avortement au moins pendant le troisième trimestre, à moins que la vie de la mère ne soit en danger.

Faits

En 1988, dans une décision concernant le médecin avorteur Henry Morgentaler, la Cour suprême du Canada a statué que les dispositions existantes sur l'avortement dans le Code criminel étaient inconstitutionnelles. Cependant, il n'a pas déclaré un droit constitutionnel à l'avortement et a laissé la porte ouverte pour une nouvelle loi qui l'encadrerait. Le gouvernement Mulroney a essayé et n'a pas réussi à adopter une telle loi. Aucun autre gouvernement ne l'a fait depuis.

Il est difficile d'obtenir des statistiques détaillées et précises sur l'avortement au Canada parce que les hôpitaux et les organismes de santé provinciaux ne veulent pas en faire la publicité. On entend souvent dire que même si les avortements tardifs peuvent être techniquement légaux, ils ne se produisent jamais sauf dans de très rares cas où l'enfant présente des malformations mortelles ou la vie de la mère est en danger.

Ce n'est tout simplement pas vrai. Dans un rare article traitant de cette question publié en 2019 dans le journal montréalais *La Presse*, il a été révélé que plus de 20 Québécoises étaient envoyées chaque année dans les quelques cliniques aux États-Unis offrant des avortements tardifs « sans restrictions ». Le gouvernement du Québec prenait en charge tous les coûts. Les autorités sanitaires du Québec disaient à l'époque qu'elles voulaient « rapatrier ces services » et les fournir dans la province.

Si plus de 20 avortements tardifs dans des cas où la mère et l'enfant sont en bonne santé sont pratiqués au Québec chaque année, il doit y en avoir plus que cela dans tout le Canada. Peu

importe qu'il y en ait peu ou beaucoup de toute façon. Un meurtre est un meurtre et devrait être interdit.

Tous les autres pays civilisés, y compris tous les pays dits « progressistes » d'Europe, ont des lois qui déterminent quand un fœtus doit être protégé en tant que personne et quand et dans quelles circonstances l'avortement

devrait donc être restreint. L'avortement n'est généralement disponible que pendant les trois premiers mois de la grossesse, avec des restrictions à partir du deuxième trimestre, et les avortements tardifs ne sont autorisés que dans des circonstances exceptionnelles telles que la présence d'anomalies fœtales graves, ou lorsque la vie de la mère est en danger.

Notre plan

Le PPC accueille favorablement un débat sur l'avortement. Nous devons cesser d'écouter les féministes hystériques qui monopolisent cet enjeu depuis trop longtemps. Le Parti populaire croit qu'il est temps que le Canada se joigne au monde civilisé en instaurant des restrictions raisonnables sur l'avortement qui équilibrent les droits de la mère avec la protection de la vie à naître.



Un gouvernement du Parti populaire :

- Brisera le tabou entourant l'avortement et encouragera une discussion ouverte, respectueuse et factuelle sur cette question. Mettra les autres partis politiques au défi d'expliquer pourquoi ils croient qu'il est moralement acceptable de tuer un enfant à naître en bonne santé et viable, et pourquoi cela devrait rester légal.
- Déposera le Projet de loi sur la protection des enfants à naître afin d'aligner la législation canadienne sur celle des autres pays civilisés, où l'avortement est progressivement restreint après le premier trimestre et les avortements tardifs sont interdits sauf dans des circonstances exceptionnelles. Les députés du PPC seront libres de voter sur la question de l'avortement selon leur conscience.

(Mars 2025)

POLITIQUE COVID

Une approche
rationnelle qui respecte
nos droits et libertés

Enjeu

La réponse sans précédent des gouvernements à la pandémie de covid-19 a eu des répercussions extrêmement négatives sur la santé physique et mentale des Canadiens, leur bien-être économique, ainsi que leurs droits et libertés.

L'approche standard de la gestion d'une pandémie a toujours été de protéger les personnes vulnérables et de permettre au reste de la population en bonne santé de vaquer à leurs occupations normales tout en renforçant l'immunité collective. Le confinement de populations entières n'a jamais fait partie d'une planification pandémique pré-covid.

Cette approche expérimentale a été largement inefficace pour réduire la propagation du virus, mais a causé des dommages collatéraux importants. La grande majorité des victimes de covid étaient des patients âgés avec comorbidités dans des CHSLD que les gouvernements n'ont pas réussi à protéger. Les mesures de confinement entraîneront encore plus de décès à plus long terme en raison de maladies liées au stress, dépression, reports d'interventions chirurgicales, surdose de drogue, suicide, violence domestique, etc.

Les gouvernements ne veulent pas admettre qu'ils se sont trompés et imposent des mesures de plus en plus autoritaires à la population, notamment des passeports vaccinaux. Tant les vaccinés que les non vaccinés souffriront d'un régime de ségrégation, de contrôle et de surveillance constants. Il est illusoire de croire que le virus peut être éradiqué. Nous devons apprendre à vivre avec, sans détruire notre mode de vie ce faisant.

Faits

Les confinements, obligations de porter un masque, fermetures d'écoles et autres mesures sanitaires autoritaires n'ont eu aucun effet notable sur le cours de la pandémie. Les régions ou les pays qui ont mis en place des mesures strictes ont été aussi impactés que ceux qui ne l'ont pas fait.

Les vaccinés et les non vaccinés peuvent être infectés et transmettre le virus, ce qui nie la justification de la ségrégation et des passeports vaccinaux.

L'article 1 de la *Charte canadienne des droits et libertés* stipule que des limites raisonnables à nos droits et libertés ne peuvent être imposées que s'il a été démontré qu'elles sont justifiées dans une société libre et démocratique. Une telle démonstration n'a pas été faite pour les restrictions liées à la covid, dont la plupart sont sans doute inconstitutionnelles.



Notre plan

Bien que la plupart des mesures en réponse à la pandémie de covid aient été mises en œuvre par les gouvernements provinciaux, Ottawa a un rôle de coordination important à jouer au niveau national et peut influencer les politiques provinciales. L'Agence fédérale de santé publique coordonne les politiques avec les agences provinciales. Ottawa a également encouragé et soutenu les politiques de confinement en transférant des dizaines de milliards de dollars d'aide financière aux provinces et territoires.

Un gouvernement du Parti populaire :

- Fera la promotion d'une approche rationnelle et fondée sur la science de la pandémie qui met l'accent sur la protection des plus vulnérables, garantit la liberté des Canadiens de prendre des décisions fondées sur un consentement éclairé, et rejette la coercition et la discrimination.
- Congédiera l'administratrice en chef de la santé publique du Canada Theresa Tam et la remplacera par quelqu'un qui travaillera avec les agences provinciales pour mettre en œuvre une approche rationnelle de la pandémie, au lieu de suivre les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé.
- Mettra fin aux obligations de vaccination et aux tests réguliers pour les fonctionnaires fédéraux et les travailleurs des industries sous réglementation fédérale.
- Abolira les passeports vaccinaux pour les voyageurs.
- S'opposera à la vaccination obligatoire, aux passeports vaccinaux et à d'autres mesures autoritaires imposées par les gouvernements provinciaux, et soutiendra les individus et groupes qui contestent ces mesures devant les tribunaux.
- Soutiendra les mesures d'urgence provinciales mises en œuvre pour protéger les plus vulnérables, mais arrêtera de renflouer financièrement les provinces qui imposent des confinements destructeurs sur le plan économique.
- Soutiendra la recherche médicale et le développement de thérapies pour traiter la covid-19 et d'autres maladies virales.

(Septembre 2021)